



CTPD DU 17 DECEMBRE 2010

DECLARATION DE L'INTERSYNDICALE AISNE

Madame la Présidente,

Nous devons absolument rappeler qu'une loi aussi fondamentale que celle de la réforme des retraites, a été promulguée de nuit, dans l'urgence, tant la colère de la majorité des français est grande.

Une fois de plus, le monde du travail s'est senti méprisé, considéré comme une simple variable technique d'ajustement aux choix politiques. Nous ne sommes plus considérés comme une richesse par l'état employeur. Dans la fonction publique, depuis la mise en place de la réforme de l'état et de la révision générale des politiques publiques, nous ne sommes plus qu'une charge destinée à être réduite rapidement, par tous moyens, déficit budgétaire oblige ...

La RGPP est le fer de lance d'une volonté de régression sociale et les véritables buts recherchés sont la réduction dogmatique des dépenses publiques et l'introduction de la loi du marché.

La DGI et la DGCP ont déjà connu des suppressions d'emplois conséquentes depuis 2002 : 15% des effectifs auront été perdus entre 2002 et 2011 soit plus de 20 000 emplois. De plus, les suppressions d'emplois se sont accélérées depuis 2007 avec le non remplacement d'au moins 2 départs à la retraite sur 3.

Pour 2011, dans notre département de l'Aisne, c'est 20 emplois nets supprimés, tous services confondus, que ce soit dans la filière fiscale ou la filière gestion publique.

Vous appliquez consciencieusement cette politique comptable de suppressions d'emplois, déconnectée de la réalité des besoins de la population et des conditions de vie au travail des personnels dans l'exercice de leurs missions.

Vous acceptez de cautionner et de mettre en application ces suppressions d'emplois au moyen d'arguments adaptables à chaque situation.

Les agents de la DGFIP croulent sous le poids des réformes régressives et des restructurations, du manque de moyens humains pour accomplir leurs missions dans des conditions décentes. Ils souffrent de la perte de sens de leur travail.

Quel que soit le service, la charge de travail continue d'augmenter. Par conséquent, le management sera encore plus présent et la pression pour satisfaire les indicateurs sera encore plus forte malgré le beau discours de M. PARINI. Les agents vivront donc moins bien dans les services et la qualité du travail en pâtira encore.

Les cas de souffrance au travail seront inévitablement en forte augmentation.

Vous en êtes responsables !

« La moitié des économies d'après le CTPC, procurée par les suppressions d'emplois, reviendra aux personnels pour l'amélioration du pouvoir d'achat dans le cadre des mesures d'accompagnement de la fusion », leitmotiv répété depuis x CTPC. Quel est le bilan de cette affirmation ? Au nom du fameux *« travailler plus pour gagner plus »* qui en a profité ?

Evidemment pas les agents A, B, et C, contrairement à certaines catégories de l'encadrement qui ont été largement bénéficiaires des mesures de requalifications catégorielles et de l'harmonisation indemnitaire.

Pour l'intersyndicale SNUI Sud Trésor Solidaires – CGT Finances Publiques – FO DGFIP – CFDT Finances Publiques de l'Aisne, la cote d'alerte est largement dépassée dans les services. En avez-vous conscience ?

Nous laisserons donc l'Administration assumer seule ce nouveau mauvais coup porté aux services, aux agents et aux usagers et en conséquence, nous ne participerons pas à ce CTPD.

LAON, le 17 décembre 2010.